

# Programme de Formation

## CERTIBOIS® J2

### Organisation

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

### Contenu pédagogique



#### **Public visé**

Formation destinée aux professionnels intervenant dans le traitement du bois et la lutte contre les nuisibles du bâti.

Elle s'adresse à des stagiaires déjà habilités ou disposant des certifications nécessaires pour exercer dans ce domaine, et souhaitant renforcer leurs compétences pratiques sur les diagnostics, les stations termites, la préparation de chantier et les traitements par perçage et injection.



#### **Objectifs pédagogiques**

Identifier les principaux nuisibles du bois, notamment les insectes et les champignons, afin de mieux qualifier les situations rencontrées sur le terrain.

Choisir et mettre en œuvre un protocole d'implantation de stations termites, en sol comme en intérieur, en intégrant le devis et les consignes à transmettre au client.

Préparer correctement une pièce avant traitement des poutres en organisant le chantier, en évaluant le temps nécessaire et la charge de travail, tout en assurant la protection et le bâchage des zones concernées.

Réaliser en sécurité les opérations de perçage et d'injection sur madriers et charpente, avec les équipements adaptés et les EPI requis.



#### **Description**

La formation **Bois en pratique** se déroule en **présentiel** sur une durée totale de **07h00**.

Le déroulé pédagogique alterne apports théoriques, quiz, ateliers pratiques et mises en situation, afin de permettre aux participants d'acquérir des gestes opérationnels directement mobilisables sur le terrain.

La session débute par un **quiz initial** d'une durée de **30 minutes**, destiné à situer les connaissances de départ et à introduire les notions clés de la formation.

Un **atelier d'identification de nuisible du bois** est ensuite proposé pendant **45 minutes**, pour apprendre à reconnaître les principaux agents d'attaque du bois, en particulier les insectes et les champignons.

La formation comprend également une **présentation de la caisse à outils** sur **30 minutes**, afin de familiariser les stagiaires avec le matériel utilisé dans les interventions.

Un **atelier termites** est organisé pendant **90 minutes** autour de stations **sol** et **intérieures**. Cet atelier porte sur la mise en œuvre du protocole d'implantation, les conditions de pose et les consignes associées.

Un atelier spécifique, intitulé « **Préparer une pièce pour un traitement de poutres** », dure **60 minutes**. Il aborde la préparation du chantier, la protection des espaces, le bâchage, l'organisation des interventions ainsi que l'évaluation du temps et de la charge de travail.

La séquence la plus longue est consacrée à l'**atelier de perçage et d'injection sur madriers/charpente**, pour une durée de **240 minutes**. Elle vise la maîtrise des opérations techniques nécessaires au traitement, dans le respect des règles de sécurité et avec les équipements adaptés.



La session se termine par un **quiz final de 30 minutes**, permettant de vérifier les acquis et de mesurer la progression des participants entre le début et la fin de la formation.

Les objectifs pédagogiques visent à : identifier les nuisibles du bois ; choisir et mettre en œuvre un protocole d'implantation de stations termites avec devis et consignes au client ; préparer une pièce avant traitement des poutres en évaluant l'organisation nécessaire ; et réaliser en sécurité les opérations de perçage et d'injection sur madriers ou charpente.



### **Prérequis**

- Certibiocide Nuisibles
- CertiBois®J1



### **Modalités pédagogiques**

La formation repose sur une alternance d'**apports théoriques** et d'**exercices pratiques**, afin de favoriser l'appropriation immédiate des contenus.

Elle intègre des **quiz en début et en fin de session**, des **travaux en sous-groupes sur cas concrets**, des **études de cas** et des **manipulations d'équipement en conditions réelles**.

L'approche pédagogique est résolument opérationnelle : les stagiaires mettent en pratique les notions abordées au travers d'ateliers techniques et d'exercices appliqués aux situations de terrain.



### **Moyens et supports pédagogiques**

- Apports théoriques
- Quiz en début et en fin de session
- Travaux en sous-groupes sur cas concrets
- Exercices pratiques
- Manipulation d'équipement en conditions réelles
- Études de cas
- Attestation de formation
- Fiche d'évaluation de la formation



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

L'évaluation des acquis s'appuie sur un **quiz initial** et un **quiz final**, permettant de mesurer l'évolution des connaissances au cours de la journée.

Des observations issues des exercices pratiques, des ateliers et des mises en situation complètent cette évaluation, avec une vérification de la capacité des stagiaires à appliquer les gestes techniques et les consignes de sécurité.



### **Informations sur l'admission**

L'admission à cette formation suppose de répondre aux prérequis indiqués, à savoir la détention des certifications Certibiocide Nuisibles et CertiBois®J1.



### **Informations sur l'accessibilité**

#### Accessibilité et Accueil des Personnes en Situation de Handicap

Notre organisme de formation est engagé dans une démarche d'inclusion et met tout en œuvre pour rendre ses formations accessibles à tous.

**Vous êtes en situation de handicap (temporaire ou permanent), ou vous rencontrez des difficultés de santé particulières ?** Nous vous invitons à nous en informer dès votre inscription, ou à tout moment avant le démarrage de votre session, afin que nous puissions évaluer ensemble vos besoins spécifiques et co-construire les aménagements nécessaires (pédagogiques, matériels, techniques ou organisationnels).

- **Votre interlocuteur privilégié** : Notre Référent Handicap est à votre écoute pour vous accompagner, garantir la confidentialité de nos échanges et faire le lien, si nécessaire, avec les partenaires spécialisés (AGEFIPH, Cap Emploi, etc.).
- **Contact** : Bénédicte PAILLER

- **E-mail** : benedicte.pailler@izigroup.fr
- **Téléphone** : 04 78 26 25 08

Concernant l'accessibilité de la formation, des mesures spécifiques sont mises en place :

- **Adaptation des modalités** : La formation peut être adaptée en fonction des besoins spécifiques des participants, qu'il s'agisse de disponibilités ou de handicap.
- **Sensibilisation des intervenants** : Les formateurs sont sensibilisés aux enjeux de l'accessibilité et sont prêts à répondre aux besoins des participants.
- **Référent handicap** : Un contact dédié est disponible pour discuter des besoins spécifiques et des aménagements possibles.

Ces initiatives visent à garantir une formation accessible à tous, sans distinction.